



A programme funded by
the European Union

**EUROMED
JUSTICE**

EUROMED JUSTICE MÉCANISME D'ASSISTANCE TECHNIQUE (MAT)

PROGRAMME

**Séminaire régional sur la cybercriminalité
et les preuves numériques**

Maroc et Tunisie

**En collaboration avec la Présidence du Ministère
public du Maroc**



Marrakech (MA) du 2 au 4 mai 2019

Lead Firm / Chef de file





A programme funded by
the European Union

**EUROMED
JUSTICE**

PROGRAMME

MÉCANISME D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Séminaire régional sur la cybercriminalité et les preuves numériques

Maroc et Tunisie

MARRAKECH (MA), du 2 au 4 mai 2019

LIEU: HOTEL RIAD ENNAKHIL (Km 5, route de Casablanca Jnane el Qodate, Marrakech)

OBJECTIFS

Former les professionnels de la Justice, en particulier les procureurs du Maroc et de la Tunisie, dans le domaine de la cybercriminalité, avec le soutien de la Présidence du Ministère Public du Maroc, d'Eurojust, de l'AIP - Global Prosecutors E-Crime Network Experts (GPEN) et de CyberSud, notamment dans les domaines suivants :

- a. Conduite et supervision des enquêtes en rapport avec la cybercriminalité ;
- b. Admissibilité des preuves numériques et protection des données à caractère personnel dans les poursuites transfrontalières ;
- c. Le cyber-terrorisme ;
- d. Le darknet et la cryptomonnaie ;
- e. Les liens entre la cybercriminalité, la criminalité organisée et le blanchiment d'argent ;
- f. La coopération pénale internationale et la coopération entre les procureurs spécialisés dans le domaine de la cybercriminalité ;
- g. Les défis et obstacles posés par la cybercriminalité dans l'espace méditerranéen ;
- h. Les défis communs dans la lutte contre la cybercriminalité du point de vue des autorités judiciaires et des services répressifs. Cela comprend des sujets comme la perte des données, la perte de la localisation et les défis pour les partenariats public-privés ;
- i. Le Manuel EuroMed Justice et Police sur la preuve numérique ;
- j. Eurojust et la coopération contre la cybercriminalité ;
- k. Le rôle de l'AIP-GPEN.

PARTICIPANTS

- 29 professionnels de la Justice du Maroc et de la Tunisie

EXPERTS

1. *M. Jacques MARTINON*, Chef de la Mission contre la cybercriminalité (MLC), Direction des Affaires Criminelles et des Grâces (DACG), représentant de la France au sein du réseau judiciaire européen en matière de cybercriminalité
2. *Mme Debra CHAN* – Eurojust – Membre de l'équipe cybercriminalité - Adjointe de la représentante du Royaume Uni
3. *Mme Edith Van den Broeck* – Premier substitute - Association Internationale des Procureurs – GPEN
4. *Mme Victoria Palau* – Cheffe d'équipe EuroMed Justice – FIIAPP

JEUDI, 2 mai 2019

09h30 Ouverture et bienvenue

09h45 Introduction du séminaire régional

10h00 (I) Contexte – Le cyberspace, la justice pénale et les preuves électroniques
(II) Les défis et obstacles posés par la cybercriminalité dans l'espace méditerranéen

- *Mme Victoria Palau – Cheffe d'équipe EuroMed Justice – FIIAPP*

11h00 Session de questions et réponses

11h15 Pause-café

11h30 (III) Le Manuel EuroMed Justice et Police sur la preuve numérique

- *Mme Victoria Palau – Cheffe d'équipe EuroMed Justice – FIIAPP*

12h00 Session de questions et réponses

12h15 (IV) Le cyber-terrorisme

- *M. Jacques MARTINON, Chef de la Mission contre la cybercriminalité, France*

12h45 Session de questions et réponses

13h00 Pause-déjeuner

14h30 (V) La coopération pénale internationale et la coopération entre les procureurs spécialisés dans le domaine de la cybercriminalité

- *Mme Debra CHAN – Eurojust – Membre de l'équipe cybercriminalité - Adjointe de la représentante du Royaume Uni*

15h00 Session de questions et réponses

15h15 Pause-café

15h30 Débats et compte-rendu des sujets du premier jour - modération par les experts

16h00 **Fin de la première journée**

VENDREDI, 3 mai 2019

09h30 (VI) Darknet et cryptomonnaie

- *M. Jacques MARTINON*, Chef de la Mission contre la cybercriminalité, France

10h00 Session de questions et réponses

10h15 (VII) Eurojust et la coopération contre la cybercriminalité

- *Mme Debra CHAN* – Eurojust – Membre de l'équipe cybercriminalité - Adjointe de la représentante du Royaume Uni

10h45 Session de questions et réponses

11h00 Pause-café

11h20 (VIII) Conduite et supervision des enquêtes en rapport avec la cybercriminalité

- *M. Jacques MARTINON*, Chef de la Mission contre la cybercriminalité, France

12h00 Session de questions et réponses

12h15 Pause-déjeuner

13h30 (IX) Admissibilité des preuves numériques et protection des données à caractère personnel dans les poursuites transfrontalières

- *M. Jacques MARTINON*, Chef de la Mission contre la cybercriminalité, France

14h00 Session de questions et réponses

14h15 (X) Les défis communs dans la lutte contre la cybercriminalité du point de vue des autorités judiciaires et des services répressifs. Perte des données, perte de la localisation et défis pour les partenariats public-privés

- *Mme Debra CHAN* – Eurojust – Membre de l'équipe cybercriminalité - Adjointe de la représentante du Royaume Uni

14h45 Session de questions et réponses

15h00 Pause-café

15h20 Débats et compte-rendu des sujets du deuxième jour - modération par les experts

16h00 Fin de la deuxième journée

SAMEDI 4 mai 2019

09h30 (XI) Les liens entre la cybercriminalité, la criminalité organisée et le blanchiment d'argent

- *M. Jacques MARTINON, Chef de la Mission contre la cybercriminalité, France*

10h00 Session de questions et réponses

10h15 (XII) L'expérience marocaine dans la lutte contre la cybercriminalité

- *M. Ahmed TAHIRI ALAOUI, Chef de l'unité des affaires liées au terrorisme, à la criminalité organisée et aux nouvelles formes de criminalité, Présidence du Ministère Public.*

10h45 Session de questions et réponses

11h00 Pause-café

11h20 (XIII) L'expérience de la Tunisie dans la lutte contre la cybercriminalité

- *Représentant de la délégation tunisienne*

11h50 Session de questions et réponses

12h10 Pause-déjeuner

13h30 Le rôle et les activités de l'AIP – GPEN : « Mise en place d'une approche internationale et coordonnée, fondée sur les connaissances, afin de poursuivre les cybercriminels. »

- *Mme Edith Van den Broeck, Premier substitute, Association Internationale des Procureurs – GPEN*

14h00 Session de questions et réponses

14h15 Session de clôture – Observations finales des participants sur la formation - Tour de table

Observations des experts

Évaluation par les participants

15h30 Fin de la formation